

**Avis adopté**

Séance plénière du 8 octobre 2024

**La protection de l'enfance est en danger : les préconisations du CESE :**

**Déclaration des groupes Agir autrement pour l'innovation sociale et environnementale et Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse**

« Il est peu de problèmes aussi graves que ceux qui concernent la protection de l'enfance... »

J'invite chacune et chacun ici à relire cette fameuse ordonnance de 1945, où l'on affirme clairement le devoir de l'Etat de protéger tous les enfants, sans exception.

Car ce qui nous élève, en tant que nation, c'est de nous donner la mission de protéger tous les enfants, sans distinction, même celles et ceux dont les actes dérangent ou dont l'existence semble si éloignée de la nôtre.

Le secteur de la protection de l'enfance s'est justement constitué sur cette idée et il souffre aujourd'hui d'un abandon collectif.

Si l'on fait nôtre l'impératif de ne laisser aucun enfant derrière ; c'est l'ensemble des personnes au contact des enfants qu'il faut soutenir et valoriser ! Familles biologiques ou non, éducateurs, éducatrices, travailleurs et travailleuses sociales.

Protéger tous les enfants et assurer le respect de leurs droits relève de politiques publiques bien plus larges que celles de l'aide sociale à l'enfance. C'est s'assurer :

- qu'ils mangent à leur faim par des politiques de lutte contre la pauvreté ;
- qu'ils aient un toit et un cadre de vie décent par des politiques de logement ;
- qu'ils reçoivent une éducation de qualité par des politiques d'éducation scolaire, péri et extra-scolaires ;
- qu'ils puissent se développer et s'épanouir par des politiques de santé, d'accès aux loisirs, au sport et aux vacances ;
- qu'ils développent des relations saines dans un cadre sûr et aimant, par des politiques de lutte contre les violences, de prévention et d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle.

**Nous saluons la philosophie générale de cet avis, que nous voterons.**

Il pointe les dysfonctionnements structurels du secteur, tout en les replaçant dans une analyse plus globale de notre rapport social à l'enfance et à la place des enfants dans la société.

Les constats sont sans appel :

la dégradation du secteur de la protection de l'enfance est un processus au long cours qui a vu les alertes se multiplier et l'écart entre la loi et son effectivité se creuser.

- Alertes des professionnels sur leurs conditions de travail qui les empêchent de prendre soin, de donner l'attention nécessaire, d'assurer un suivi individualisé, voire d'assurer un suivi tout court pour certains enfants.

- Alertes des professionnels sur le manque de formation initiale et continue sur les droits et les besoins de l'enfants souvent victimes de maltraitances infantiles, adaptées aux différents publics accompagnés.
- Alerte des professionnels sur les conditions de vie et de réussite scolaire et professionnelle de ces enfants placés à l'ASE qui, une fois passée la majorité, risquent de rejoindre ces 40% des personnes sans-abris de moins de 25 ans.

Nous ne cesserons de le répéter : il est temps de rendre les lois effectives, et donner les moyens à tous ces acteurs qui participent au développement des enfants, les entourent et les aiment. Nous alertons d'autant plus que les signaux actuellement envoyés par les pouvoirs publics semblent davantage rétrograder que progresser.

Depuis plusieurs années, les politiques répressives prennent le pas sur la politique éducative. On préfère parler de comparutions immédiates des "mineurs délinquants" plutôt que de capacité de la Protection Judiciaire de la Jeunesse à s'en occuper. Trop souvent, les décisions judiciaires censées protéger l'enfant ne sont pas exécutées faute de moyens et de coordination. Et ce n'est pas l'absence d'annonces sur la protection de l'enfance dans le discours de politique général qui saurait nous rassurer.

Mais combien faudra-t-il encore de drames, d'enfants et de travailleurs sociaux abandonnés, avant que ce sujet devienne une priorité nationale ?

Nous soutenons donc vivement la relance des travaux parlementaires sur ce sujet, en particulier la commission d'enquête sur l'ASE. Nous espérons que les constats et préconisations dressés par les organisations de la société civile ici représentées au CESE sauront les nourrir.

Malgré ces défis immenses, nos deux groupes souhaitent conclure sur une note d'espoir. Car au cœur de cette réalité complexe, il existe des communautés de professionnels engagés autour des enfants, animées par un sens profond du devoir et une capacité d'organisation collective remarquable. Leur travail quotidien inspire le respect, et montre qu'il est encore possible de faire avancer les choses.